

Prise de position

Groupe de pilotage du projet « Mémorial suisse pour les victimes du national-socialisme »

La Confédération crée un mémorial suisse pour les victimes du nazisme

La Confédération met en œuvre les demandes de création d'un mémorial suisse pour les victimes du nazisme. A Berne, un lieu de mémoire central doit être créé à proximité du Palais fédéral. Dans le canton de Saint-Gall, la réalisation d'une offre de médiation et de mise en réseau est à l'étude. Cette étape importante est saluée par les initiatrices du Mémorial suisse pour les victimes du national-socialisme.

Le 26 avril 2023, le Conseil fédéral a informé qu'un Mémorial suisse pour les victimes du national-socialisme et de la Shoah serait créé. Ce mémorial sera érigé à Berne, à proximité du Palais fédéral, et sera accessible au public. La Confédération a alloué 2,5 millions de francs pour la réalisation de ce mémorial. En outre, la réalisation d'un lieu de médiation et de mise en réseau transfrontalier est à l'étude en collaboration avec le canton de Saint-Gall. Cette décision importante pour la création d'un Mémorial suisse est saluée par les initiateurs du projet. Cette décision est un engagement clair en faveur de la mémoire des nombreuses victimes suisses de la persécution, des milliers de réfugiés refoulés ou expulsés à la frontière suisse et, enfin, des nombreuses personnes courageuses qui ont apporté leur aide en Suisse.

Le Mémorial national est construit au centre de Berne

En créant un lieu de mémoire central, la Confédération, en collaboration avec la ville de Berne, donne un signal contre le génocide, l'antisémitisme et le racisme ainsi que pour la démocratie, l'État de droit, la liberté et les droits individuels fondamentaux. Le lieu de mémoire doit en outre encourager l'échange et le débat et avoir un impact au-delà des frontières nationales. Le lieu de médiation et de mise en réseau envisagé à la frontière nationale en Suisse orientale est à l'étude avec le canton de Saint-Gall. Ce site sera notamment consacré à la politique des réfugiés avant et pendant la Seconde Guerre mondiale et aux événements dramatiques qui y sont liés.

Pleins feux sur la mémoire, la médiation et la mise en réseau

Le Conseil fédéral répond ainsi à la demande d'un mémorial national, soutenue par les milieux politiques, la communauté juive, la société civile et les milieux culturels et scientifiques. Le mandat pour ce projet remonte à deux motions de 2021, adoptées à l'unanimité par le Conseil national et le Conseil des États. Leur contenu s'inspire d'un concept que le groupe de pilotage "Mémorial suisse pour les victimes du national-socialisme" avait remis au Conseil fédéral en mai 2021. Ce groupe avait

été créé à l'initiative de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE). Ont participé à la conception (par ordre alphabétique)

Archives d'histoire contemporaine AfZ à l'EPF de Zurich

Organisation des Suisses de l'étranger OSE

Communauté de travail judéo-chrétienne cja

Fabienne Meyer, historienne

Fédération suisse des communautés israélites FSCI

Centre d'études juives de l'Université de Bâle

Le concept proposait notamment une combinaison de trois piliers : "se souvenir - transmettre - mettre en réseau". La mise en œuvre esquissée par le Conseil fédéral tient précisément compte de cette forme tripartite de la mémoire. Elle permet ainsi de donner une importance et une fonction centrales à un mémorial national, au sein des paysages de la mémoire déjà existants avec de nombreux petits lieux de commémoration locaux en Suisse.

Convaincu de la nécessité du Mémorial

Les membres du groupe de pilotage ont accompagné le projet depuis le début et sont convaincus de sa nécessité. Les victimes du national-socialisme et de la Shoah ne doivent pas être oubliées. Le souvenir et la confrontation avec le passé contribuent à une approche réfléchie des défis du présent et de l'avenir. L'offre éducative du Mémorial doit notamment permettre aux prochaines générations de réfléchir de manière critique aux préjugés et à l'exclusion.